

Objectifs

- Maîtriser le cadre réglementaire
- Adopter les bonnes pratiques de gestion du temps de travail
- Savoir calculer le temps de travail et être en capacité d'établir un planning, notamment des agents annualisés

Participants / Prérequis

Secrétaires généraux de mairie, DRH, RRH, gestionnaires RH

Prérequis : avoir une pratique en droit de la fonction publique.

THEMES TRAITES

La notion de temps de travail effectif

- L'habillage
- Les trajets
- Les pauses
- La formation...

La durée du temps de travail

- Le décompte des 1607 H et les dérogations
- Les cycles et les plannings de travail
- L'annualisation
- Les garanties minimales
- Les RTT (réductions du temps de travail)
- La journée de solidarité

L'organisation du temps de travail

- Le travail la nuit, le dimanche, les jours fériés, les heures supplémentaires...
- Les astreintes et permanences
- Les horaires variables
- Le télétravail

Le « temps libre »

- Les congés annuels
- Les congés bonifiés
- Le compte épargne temps
- Les autorisations spéciales d'absence
- Le don des jours de repos

Le cumul d'activités

- Les activités libres
- Les activités accessoires
- Le temps partiel pour création d'entreprise

Le temps partiel et le temps non complet

Différents cas pratiques permettant d'établir un planning de travail annualisé, de mesurer l'impact d'une astreinte sur les garanties minimales du temps de travail, de calculer le nombre de jours de RTT en fonction du planning de travail et en prenant en compte les absences de l'année, de comprendre le mécanisme de report des congés annuels en cas de maladie...

Quiz en fin de session

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation*, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -sode interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.



Temps de travail

Réglementation et gestion

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Intervenant :

Lorène DELEPAU, juriste, ancienne DRH de collectivités territoriales, est spécialisée en droit de la fonction publique. Formatrice, elle accompagne également les collectivités en tant que conseil et assure les fonctions de référent déontologue pour les agents.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 2 jours, soit 14 heures.

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web : www.sesame-formation.re

Coût HT :

Conditions tarifaires inter-entreprises : 1100 € HT / personne.

Conditions tarifaires intra-entreprise (coût pédagogique/jour) : nous consulter

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme établi en février 2024